



Conseil Municipal du 6/11/2025



Le jeudi 6 Novembre 2025, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Convocation du : 28/10/2025, affichée le même jour.

Présents : GONCALVES Nicolas, CETRE Éliane, JUGE Guilhem, CZECH Nathalie, Chauvin Nicolas, arrivée à 20h20 VEILLARD Gwladys

Conseillers en exercice : 7 **Présents :** 6 **Absent excusé :** 1 **Pouvoir :** 0 **Personnes extérieur au conseil :** 1

Secrétaire de séance : CZECH Nathalie

Après l'émargement de la feuille de présence, la séance est ouverte à : 20h10

Avant d'aborder l'ordre du jour, le maire demande s'il y a des observations sur le compte-rendu de la précédente réunion. Aucune remarque n'étant formulée, les élus valident à l'unanimité le procès-verbal.

2025 34 ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE

Mr le Maire explique au conseil qu'avec l'arrivée de Windows 11 notre parc informatique n'est plus assez performant et par conséquence nous aurons du mal à travailler correctement et en sécurité avec.

Nous avons contacté l'informaticien de Salins les Bains, WYZE Informatique qui nous a réalisé un devis très correct avec une partie en matériel reconditionné et garanti.

Nous avons profité pour installer un deuxième écran pour que notre secrétaire de mairie soit plus à l'aise dans son travail.

Le montant du devis pour l'ensemble avec installation s'élève à 908.04 € TTC

Le conseil a procédé au vote :

✓ **Validé 5 voix pour, (arrivée de Mme VEILLARD après vote). Délégation au maire pour signer tous les documents nécessaires**

2025.35 Règlement Général de la Protection des Données, RGPD

Depuis 2018, nous devons mettre en place une protection pour les données de la commune. Etant donné que nous avons encore rien fait de notre côté, nous avons fait deux devis pour pouvoir être en règle avec cette protection en sachant que pour notre commune il n'y a pas beaucoup de risque.

La société AMS Consulting nous a réalisé un devis pour une mise en place de la RGPD et le suivi à l'année pour 375 € TTC.

Le deuxième devis que nous avons reçu, c'est une collaboration avec le CDG 54 (Centre De Gestion), un organisme qui aide et suit les communes. Par contre pour celui-là la mise en place se fera avec l'aide de Marine, notre secrétaire de Mairie. Le devis s'élève à 30€ par an.

Le conseil procède au vote :

✓ **Validé 6 voix pour le CDG 54 contre 0 pour AMS consulting . Délégation au maire pour signer tous les documents nécessaires**



2025. ABATTAGE ET ELAGAGE D'ARBRE SUR LA COMMUNE

Suite à la journée citoyenne du 20 septembre 2025, nous nous sommes aperçus que quelques arbres devenaient dangereux et compliqués à élaguer. Mr le Maire a fait réaliser deux devis pour :

Abattage complet du gros Platane bord de route sur la place de la mairie (déformation de la route,...)

Abattage complet du Polownia place de la mairie (arbres fragiles avec des branches fréquemment au sol suite au vent)

Elagage du Tilleul place du cimetière (branches régulièrement au sol)

Abattage des deux frênes qui sont contre le cimetière avec un danger pour le cimetière et pour le parking du dessous.

Abattage de cinq frênes secs au fond du cimetière côté entrée

Le devis qui a été retenu sera celui de MB Espace vert qui au final est moins élevé que ARBOR APEX. En plus d'être moins chère, ce prestataire évacue tout lui-même.

Le conseil procède au vote :

✓ Validé à 5 voix pour MB Espace vert contre 0 voix pour ARBOR APEX et 1 abstention. Délégation au maire pour signer tous les documents nécessaires

2025.37 FUITE D'EAU CHEZ MR MEROT

En relevant les compteurs d'eau courant septembre, Mr le Maire et Arnaud, notre employé communal, se sont aperçus d'une belle fuite d'eau au chalet de Mr Merot sur Méhaut.

Par équité, Mr le Maire propose de lui facturer comme nous avons pu faire ces dernières années une moyenne de consommation d'eau. Cette règle avait déjà été appliquée à plusieurs reprises pour des habitants de Saint-Thiébaud.

En contrepartie, il est évident que Mr Mérot s'est engagé à refaire les travaux pour que cela n'arrive plus (travaux qui devraient s'effectuer sur novembre 2025).

Le conseil procède au vote :

✓ Validé 6 voix pour. Délégation au maire pour signer tous les documents nécessaires

2025.38 TRANSFERT BAIL

Nous avons reçu un courrier de Mme Hédiguer qui stipulait que suite au décès de son époux elle désirait arrêter le bail communal pour la parcelle ZC 3 sur Méhaut.

Etant donné que cette parcelle avait été entretenue par le Gaec des Coquettes ces dernières années et que ces derniers en ont fait la demande, Mr le Maire propose de changer le bail en faveur du Gaec des Coquettes

✓ Validé à 5 voix pour (étant donné que Veillard Gwladys s'est retiré pour le vote). Délégation au maire pour signer tous les documents nécessaires



Questions Diverses :

-Une demande de Karelle Guinchard a été faite pour reprendre le flambeau pour l'église (entretien, ouverture,...), le conseil est favorable à cette demande et la remercie pour son engagement.

-Suite aux travaux que Laurent Hediguer a entrepris pour créer une entrée sur son terrain, nous allons mettre en place un bail de location pour la petite parcelle en bas de la place de la mairie, AB 13 . La Famille Hédiguer entretenait ce terrain depuis de nombreuses années sans qu'aucun acte officiel. Réalisation de l'acte officiel avant fin d'année 2026.

-Mr le Maire informe qu'un devis est en cours de réalisation pour une étude complet sur l'eau potable de Saint Thiébaud. Pour la rendre plus qualitative, avec un système plus facile d'entretien et moins problématique.

-Mr le Maire informe également des devis en cours pour la réparation de la voirie dans les « Chamois » et sur quelques petits tronçons dans le village.

-DECI , le projet continue a avancé doucement pour la mise en sécurité total du village. Quelques bonnes pistes ont commencé à voir le jour ...

-Cadeaux de Noël pour nos seniors et nos plus jeunes, Guilhem et Nicolas Goncalves vont s'occuper de prévoir les cadeaux. Pour un rappel, un budget de 25 € par seniors et 15€ par enfants.

-Point ENS (espace naturel sensible), Nicolas Chauvin est allée en réunion sur salins les bains au sujet du Mont Poupet. Ce qui en ressort principalement, c'est qu'il n'y aurait pas forcément de replantation d'arbre sur la montagne.

-Guilhem a relevé que les travaux d'Enedis sur la rue du Poupet est déjà en train de fissurer donc il a reprendre contact avec eux pour qu'il vienne reconsolider cette tranchée.

-Quelques petites tâches a réalisé au cimetière : rentré la cuve à eaux, réparer le couvercle du composteur et trouver un maçon pour reprendre le crépis qui s'effrite de jour en jour.

-Voir avec l'employé communal s'il peut reprendre un coup les panneaux de rue pour refaire un peu d'entretien et de nettoyage. Egalement nettoyer un coup les grilles d'évacuation d'eau de pluie sur le village et dans les chamois.

-Pour la cloche du village, un technicien est passé pas très loin de chez nous mais nous a prévenu trop tard pour que l'on puisse s'organiser pour lui montrer ce qui ne va pas. Il nous a promis de nous prévenir à l'avance dès qu'il pourra revenir vers chez nous.

Plus personne ne souhaitant prendre la parole, la séance est levée à 22h31.

Le secrétaire de séance,
Czech Nathalie

Le Maire,
Nicolas Goncalves

